



OFFRE D'EMPLOIS

- Offre 1 :

Le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly, recrute par voie contractuelle ou statutaire, un **Responsable du Service de l'urbanisme**, selon le descriptif de poste disponible par demande par mail à : hdv.grh@orange.fr

La rémunération brute sera fixée selon les grilles indiciaires de la fonction publique territoriale, pour 35 heures de service hebdomadaire.

Cadre d'emplois des ingénieurs, des attachés territoriaux ou équivalent :

Les candidatures (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative) devront être adressées à :

- Monsieur le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly, Hôtel de Ville
BP 147 – Avenue Jean Michotte – 97354 REMIRE-MONTJOLY,
- ou par mail à : hdv.grh@orange.fr

- Offre 2 :

Le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly, recrute par voie contractuelle ou statutaire, un **Responsable du Service des marchés publics**, selon le descriptif de poste disponible par demande par mail à : hdv.grh@orange.fr

La rémunération brute sera fixée selon les grilles indiciaires de la fonction publique territoriale, pour 35 heures de service hebdomadaire.

Cadre d'emplois des attachés, rédacteurs territoriaux, adjoints administratifs ou équivalent :

Les candidatures (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative) devront être adressées à :

- Monsieur le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly, Hôtel de Ville
BP 147 – Avenue Jean Michotte – 97354 REMIRE-MONTJOLY,
- ou par mail à : hdv.grh@orange.fr

- Offre 3 :

Le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly, recrute par voie contractuelle ou statutaire, un **Technicien en bâtiment**, selon le descriptif de poste disponible par demande par mail à : hdv.grh@orange.fr

La rémunération brute sera fixée selon les grilles indiciaires de la fonction publique territoriale, pour 35 heures de service hebdomadaire.

Cadre d'emplois des techniciens, agents de maîtrise, adjoints techniques territoriaux ou équivalent :

Les candidatures (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative) devront être adressées à :

- Monsieur le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly, Hôtel de Ville
BP 147 – Avenue Jean Michotte – 97354 REMIRE-MONTJOLY,
- ou par mail à : hdv.grh@orange.fr